

FEUILLETON

CONFESSIONS

D'UN OUVRIER

I

Aussi loin que je me rappelle, je me vois demeurer avec mon père et ma mère dans une maison à deux étages, de la rue du Château-Landon, près la barrière des Vertus.

Au rez-de-chaussée logeait, tout seul, un marchand de vieux habits qui faisait son commerce pendant le jour, rentrait le soir, se grisait sans rien dire, et cuvait son eau-de-vie jusqu'au lendemain matin. Il ne parlait jamais à personne, ne faisait aucun bruit et vivait aussi tranquille qu'un mort dans sa fosse. On passait des semaines sans le voir ni l'entendre : mais on connaissait si bien sa vie qu'on pouvait deviner à coup sûr ce qu'il faisait. Jusqu'à sept heures on disait : — Vautru est en ville. Vers huit : — Il est gris. Et à la preuve, on avait toujours raison.

Un jour pourtant, il se trouva qu'on avait tort. Vautru ne sortit pas le matin, et la petite Rose, notre voisine, après avoir regardé à travers le soupirail qui éclairait chez lui, s'enfuit tout effrayée. On lui demanda ce qu'elle avait vu ; elle répondit, en pleurant, que le marchand d'habits était devenu tout noir. Quelques voisins descendirent à leur tour, entrèrent au rez-de-chaussée et trouvèrent Vautru brûlé.

Je me suis toujours rappelé cet événement parce que ce fut la première fois que je vis un mort. On l'avait mis dans le cercueil, avec un drap blanc par dessus, une chandelle à la tête, et, près des pieds, un plat où chacun jetait quelques sous pour payer la chaise. Ma mère m'envoya à l'offrande, et j'eus le cœur saisi. Tant que Vautru avait été notre voisin, je n'y avais pas pris garde ; mais quand je pensai qu'il y avait, entre ces planches, un homme que j'avais vu vivant, et qui ne se relèverait jamais, il me sembla que je l'avais aimé, et je me mis à pleurer.

J'ai pensé depuis, en me rappelant ceci, qu'il ne fallait pas trop cloigner des enfants les images tristes. La légèreté de leur âge les rendrait volontiers égoïstes et durs : la vue de la souffrance ou de la mort leur ouvre le cœur.

Au-dessus du marchand d'habits demeurait la mère Cauville, excellente femme restée veuve et sans ressources avec trois enfants. Tant que le mari vivait, tout s'était soutenu ; lui mort, les jambes leur avaient manqué, comme disait la bonne femme Cauville, et il avait fallu marcher sur son courage ! La brave mère, attelée à une charrette à bras, s'étrémit mise à crier la verdurette : la fille aînée avait acheté un éventaire pour vendre des quatre saisons, et le fils était

se vengeait quelquefois de l'arrêt du juge en le rossant ; mais loin de me dégoûter de mon impartialité, les coups la confirmaient ; il en était d'elle comme du clou bien mis en place : plus on frappe, plus il enfonce.

Le même instinct me portait à ne faire que ce que je croyais permis, et à ne dire que ce que je savais. Mal m'en prit plus d'une fois, surtout dans l'aventure du marchand de marrons.

C'était un paysan qui traversait souvent notre faubourg avec un âne chargé de fruits, et s'arrêtait chez un paysan logé vis-à-vis de notre maison. Le vin d'Argenteuil prolongeait souvent la visite, et, groupés devant l'âne, nous regardions son fardeau avec des yeux d'envie. Un jour, la tentation fut trop forte. L'âne portait un sac dont les déchirures laissaient voir de beaux marrons lustrés, qui avaient l'air de se mettre à la fenêtre pour provoquer notre gourmandise. Les plus hardis se les montrèrent de l'oeil, et l'un d'eux proposa d'élargir l'ouverture. On mit la chose en délibération ; je fus le seul à m'y opposer. Comme la majorité faisait la loi, on allait passer à l'exécution, lorsque je me jetai devant le sac en criant que personne n'y toucherait ! Je voulais donner des raisons à l'appui ; mais un coup de poing me ferma la bouche ! Je ripostai, et il en résulta une mêlée générale qui fut mon Waterloo. Accablé par le nombre, j'entraînai dans ma chute le sac que je défendais, et le paysan, que le bruit du débat avait attiré, me trouva sous les pieds de l'âne, au milieu de ses marrons éparpillés. Voyant mes adversaires s'enfuir, il devina ce qu'ils avaient voulu faire, me prit pour leur complice, et, sans plus d'éclaircissement, se mit à me punir à coups de fouet du vol que j'avais empêché. Je réclamai en vain : le marchand croyait venger sa marchandise, et avait d'ailleurs trop bu pour entendre. Je m'échappai de ses mains, meurtri, saignant et furieux.

Mes compagnons ne manquèrent pas de railler mes scrupules si mal récompensés ; mais j'avais la volonté têtue ; au lieu de me décourager, je m'acharnai. Après tout, si mes meurtrissures ne faisaient mal, elles ne me faisaient pas honte, et tout en se moquant de ma conduite on en faisait cas. Comme on dit dans le monde, cela me posait ! J'ai souvent pensé depuis qu'en me baccant, l'homme aux marrons n'avait rendu, sans le savoir, un service d'ami. Non-seulement il m'avait appris qu'il fallait faire le bien pour le bien, non pour la récompense ; mais il m'avait fourni l'occasion de montrer un caractère. Je m'étais commencé, grâce à lui, une réputation que plus tard je voulus continuer ; car si la bonne renommée est une récompense, c'est aussi un frein : le bien qu'on pense sur notre compte, nous oblige, le plus souvent, à le mériter.

A part l'honnêteté, j'avais, du reste, tous les défauts que donne l'éducation de la rue. Personne ne prenait garde à moi, et je pris

ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli
100 Octaves Colli
50 Quarts Vin Cettes
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du
Château--Richer,
150 canards Pékin, pour la re-
production.

Prix :—\$ 5.00 pour 3 canards
9.00 " 6 "
16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame
Basse-Ville, Québec.
12 juillet 1890.

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier, FÉLIX LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

À deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

ENCORE UNE GRANDE TEMPETE

De Marchandises Seches

Cette tempête consiste de Draps de moscou, Draps de pilot, Draps fins, etc. Tweeds, Corps et Camisoles, Chemises blanches et de couleur, Cols, Cravates, Robes, Cashmere, Velours, Pluches,